



PLF 2023 : SUPPRESSIONS D EMPLOIS



11 SUPPRESSIONS en 2023 dans les LANDES

- 1 IDIV CN : suite à la création du SGC de Dax

- 5 B :

- 1 au PCE de Dax,
- 1 géomètre au SDIF Mont de Marsan
- 1 SGC de Saint Sever
- 1 SGC de Mont de Marsan
- 1 SGC Saint Vincent de Tyrosse

- 5 C :

- 2 SIE de Dax
- 1 Paierie Départementale
- 1 Direction EDR
- 1 Direction AST services communs Dulamon

Par ailleurs, un emploi de A est supprimé au SIE de Dax pour être implanté au service Dépôts de fonds au Trésor (DFT) au Pôle Gestion Publique.

FO DGFIP 40 boycotte en première convocation la réunion du Comité Social d'Administration Local (CSAL) programmée le 9 janvier 2023.

GUIDE FISCAL LE PARTICULIER 2023

LeParticulier Compte tenu de l'augmentation **IMPÔTS 2022** annoncée par l'éditeur du guide fiscal Le Particulier pour la version papier 2023 (+9,3 % hors frais de transport), le Conseil Syndical a décidé de ne réserver cette version papier qu'aux seuls adhérents retraités.

Quant aux actifs, ils bénéficieront de la version « liseuse » sous la forme d'un lien donnant accès à la version dématérialisée dudit guide dans le courant de la seconde quinzaine de janvier.

RETRAITES : LES ANNONCES DU GOUVERNEMENT FÂCHENT



Bien que la présentation officielle de la réforme des retraites soit reculée au 10 janvier, l'exécutif avance ses pions.

Après Elisabeth Borne le 2 décembre dans Le Parisien, le 15 décembre, Olivier Dussopt a précisé certaines pistes lors d'un point d'étape destiné aux journalistes. Fini les concertations avec les syndicats, constate **FO**. L'exécutif reprend la main et préfère vendre sa réforme dans la presse.

Si le gouvernement privilégie toujours le recul de l'âge à 65 ans, le ministre du Travail a dit rester ouvert à une formule mixte, reportant l'âge légal à 64 ans couplé à une accélération de la durée de cotisation, dans la limite des quarante-trois ans de la réforme Touraine. "Quelle que soit la formule, c'est du pipeau. Les gens devront travailler deux ou trois ans de plus. Nous n'en voulons pas", a fustigé le représentant de **FO**.

Outre les mesures qui concerneraient les salariés du privé, la piste du recul de l'âge semble bien se dessiner pour l'ensemble des fonctionnaires. Les catégories actives, (policiers, administration pénitentiaire...) conserveront un droit de départ précoce, mais l'âge de départ sera décalé, au même titre que les autres actifs, a indiqué Olivier Dussopt. Idem pour les régimes spéciaux, comme ceux de la RATP ou des IEG.

La clause du grand-père (pour les nouvelles recrues qui seront rattachées au régime général) était déjà les cartons. Mais les affiliés actuels devront travailler un peu plus longtemps, a confirmé le ministre.

Un recul social inadmissible pour **FO**. Autre sujet de tension : Olivier Dussopt réaffirme vouloir renvoyer la pénibilité des seniors à la négociation de branche. Celles-ci pourraient s'appuyer sur un nouveau fonds de prévention de l'usure professionnelle. Pour **FO**, qu'il n'y ait pas de cadre légal définissant le lien entre retraite et pénibilité est absolument anormal !



LES NOUVEAUTÉS FISCALES DE 2023



Pas de BING BANG FISCAL en 2023 pour les particuliers mais des augmentations d'impôt sont à prévoir.

- **Exit la taxe d'habitation sur les résidences principales :** celle sur les résidences secondaires est maintenue

- **La taxe foncière grimpe :** il faut s'attendre à une forte augmentation mécanique car les valeurs locatives sont indexées sur l'inflation

- **Le barème de l'impôt suit l'inflation :** c'est une bonne chose. Les Français dont les revenus n'ont pas progressé de 5,4 % en 2022 bénéficient d'un allègement de leur fiscalité.

- **Le crédit d'impôt services à la personne mieux encadré**

- **Une demi-part de plus pour les veuves d'anciens combattants** généralisé quel que soit l'âge de décès du conjoint.

- **Hausse de la taxe sur les logements vacants :** elle passe de 12,5 % à 17% la première année d'absence de locataire puis de 25 % à 34 % les années suivantes.

LES NOUVEAUX PARAMÈTRES DE LA RAFT



Les nouveaux paramètres de la Retraite Additionnelle de la Fonction Publique (RAFT) pour 2023 viennent d'être adoptés lors de la séance du Conseil d'Administration du 15 décembre 2022, avec effet au 1er janvier 2023.

La proposition initiale de revalorisation présentée par la Direction de l'Établissement (ERAFP) était de +5,4%.

Après débat initié par les 8 organisations syndicales présentes, la valeur de service (VS) a finalement été revalorisée, de +5,7 % sur proposition du Président du C.A, de même que la valeur d'acquisition (VA). Ceci entraîne le maintien du taux du rendement technique à 3,74 %.

Ce vote a été acquis à l'unanimité des membres du C.A. moins 4 abstentions.

A titre de comparaison, les autres régimes de retraite ont été revalorisés pour 2023 de :

- +4,0 % dans le secteur Privé (CNAVTS)
- +4,0 % dans la Fonction Publique (SRE et CNRACL)
- +5,1 % pour les complémentaires du secteur Privé (ARRCO)

CALENDRIER DES MUTATIONS 2023

Catégories	A		B		C		
	Inspecteurs	Inspecteurs Stagiaires 1ère affectation	contrôleurs	Géomètres	Agents Administratifs	Agents Administratifs Stagiaires	Agents Techniques
Date des mouvements De mutation	9 mai 2023		28 avril 2023	8 mars 2023	25 avril 2023	27 avril 2023	14 avril 2023
Ouverture de la campagne	10 janvier 2023						
Date limite des demandes de mutations nationales	31 janvier 2023						
Date limite de dépôt des demandes dans le cadre d'une réorganisation	17 février 2023						
Date limite des demandes Au titre d'une Nouvelle priorité	12 avril 2023		17/03/2023 (17 février pour les géomètres)				
Examen des demandes Tardives ou rectificatives Ou d'annulation	12 avril 2023		Au fur et à mesure de leur réception				

Comme chaque année, nous sommes bien évidemment à votre disposition si vous avez des questions ou des renseignements à demander sur ces mutations nationales.

Et le cas échéant, nous pouvons assurer également le suivi de vos demandes en relation avec notre syndicat national.

N'hésitez pas à nous envoyer copie de votre demande si vous en faites une, nous transmettrons votre dossier.